FONDATION DES CENTRES
DE VIE ENFANTINE

LIVRET D'ACCUEIL



UAPE UNI'VERT

Chemin de la Perroude 1
1196 Gland

Chers Parents,

Votre enfant entre à l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) « Uni'Vert » et nous vous souhaitons la bienvenue.

Ce livret, réalisé par l'équipe éducative, vous permettra de :

- mieux comprendre le fonctionnement de l'UAPE
- répondre à certaines de vos questions.



Sommaire :

1. Présentation de la structure

2. Règlements

3. Contacts

4. Informations pratiques

5. Fonctionnement de la structure :

    - **Accueil et départs**
    - **Points de rdv et trajets**
    - **Petit déjeuner, repas et gouter**
    - **Reposée, hygiène**
    - **Mercredi et vacances**
    - **Activités dirigées, jeux libres et devoirs**
    - **Projet Pédagogique**

6. Accueil personnalisé

7. Mémo

1. Présentation de la structure

L'Unité d'Accueil Pour Ecoliers « Uni'Vert » est une des 6 structures d'accueil de l'Enfance gérée et administrée par la Fondation des Centres de Vie Enfantine « la Ruche », qui fait partie du réseau d'accueil des Toblerones. Elle bénéficie d'une autorisation d'exploiter de 108 places, délivrée par l'Office d'Accueil de Jour des Enfants. Notre UAPE accueille les écoliers de la 1P jusqu'à la fin de la 5P Harmos de l'établissement primaire des Perrerets. Les 6P fréquentent la structure uniquement le matin avant école, les mercredis et pendant certaines vacances scolaires. Les autres périodes, ils sont pris en charge dans les locaux de l'UAPE la Paix.

La structure offre un lieu spécialement conçu pour que les enfants puissent se détendre, décompresser et jouer en toute sécurité. Les espaces sont aménagés par groupes d'âges et adaptés suivant les stades de développement de l'enfant.

L'équipe éducative est composée d'une codirection pédagogique, d'éducateur/trices, d'assistant/e socio-éducatif/tive et d'auxiliaires éducatives

Ces professionnels garantissent un accueil de qualité en s'appuyant sur un Projet Pédagogique.

En qualité d'entreprise formatrice, « Uni'Vert » forme et accompagne les personnes qui suivent un apprentissage d'assistant/e socio-éducatif/e et accueille régulièrement des stagiaires.

Enfin, et afin de compléter l'équipe éducative, une intendante et du personnel d'entretien œuvrent au bon fonctionnement de notre UAPE.



2. Règlements

- **Fréquentations :**

Une fréquentation minimum de 2 demi-journées est demandée. Attention, les tranches horaires des repas de midi et après-midi court ne sont pas considérés comme des demi-journées.

- **Modifications d'horaires :**

2 modifications d'horaires maximum sans frais supplémentaires sont possibles durant l'année scolaire, soit :

- ✓ augmentation de la fréquentation => avant le 15 du mois en cours, pour le début du mois suivant (si place disponible)
- ✓ diminution de la fréquentation => avant le 15 du mois en cours, pour la fin du mois suivant.

- **Résiliation du contrat :**

Le contrat peut être résilié, par écrit, 2 mois à l'avance pour la fin d'un mois.

- **Vacances scolaires :**

L'inscription aux vacances scolaires est obligatoire et indépendante des prestations prévues dans le contrat. Elle s'effectue via le PORTAIL parents disponible sur le site du RAT. Une communication annonçant l'ouverture du PORTAIL vous est envoyée par e-mail six semaines avant le début de chaque vacances. Le délai d'inscription est limité.

ATTENTION ! Si l'inscription n'est pas effectuée dans le temps reparti et selon la procédure indiquée, votre enfant ne pourra pas être accueilli durant les vacances scolaires.

- **Périodes de fermeture :**

La structure ferme 3 semaines entre fin juillet et début août, 1 semaine entre Noël et Nouvel An, ainsi que les jours fériés du Canton de Vaud.

Pour plus d'informations, nous vous invitions à prendre connaissance des règlements sur notre site internet : www.laruche.ch

3. Contacts

- **Pour vos questions et informations concernant votre enfant**

Les responsables pédagogiques de la structure sont disponibles pour toutes questions d'ordre pédagogique, demande d'entretien et/ou modification d'horaire au :

☏ 022 364 34 31 / @ univert@laruche.ch

Naturellement, vous pouvez également joindre l'équipe éducative au même numéro et ce durant les heures d'ouverture de l'UAPE. N'hésitez pas à nous laisser un message sur notre répondeur, nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.

- **Pour vos questions et informations administratives et sur la facturation**

La responsable administrative parascolaire répond à toutes vos questions au :

☏ 022 364 10 14 / @ secretariat@laruche.ch



4. Informations pratiques

- **Absence :**

Pour des raisons de sécurité et organisationnelles, il est obligatoire de prévenir la structure de toutes absences de votre enfant dans les meilleurs délais, soit par téléphone (pour le jour même), soit par mail. En cas d'absence non annoncée, les éducateur·trices appliqueront une procédure d'avertissement.

- **Dépannage :**

Des demandes ponctuelles de dépannage sont possibles, sous réserve de disponibilités. Les demandes se font, de préférence, par mail.

- **Pour une bonne organisation :**

Pour toute course d'école ou événement exceptionnel organisé par les enseignants, merci de nous prévenir afin que nous puissions adapter notre accueil en fonction des absences prévues des enfants. N'hésitez pas à nous transmettre la copie de la circulaire scolaire.

ATTENTION : Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'UAPE n'autorise pas le retour des enfants en structure les après-midis lorsqu'ils participent à des activités extrascolaires.

- **Pour la sécurité de votre enfant :**

L'équipe éducative doit toujours être avertie si une personne autre que les parents vient chercher votre enfant. Le nom de cette personne ainsi que la date précise de sa venue doivent être mentionnés, idéalement par écrit, par mail, au personnel éducatif.

- **Pour le bien-être de l'enfant :**

Afin de garantir l'hygiène et la sécurité au sein de la structure, le port de pantoufles à l'intérieur est obligatoire pour tous les enfants. Merci de leur fournir une paire confortable qu'ils auront plaisir à porter chaque jour.

Merci également de fournir une brosse à dent, 2 tubes de dentifrice pour l'année, des habits de rechange (dans un sac aux vestiaires), des vêtements marqués et adaptés à la saison, une casquette en été, un doudou si besoin pour la reposée, un sac à dos et une gourde pour les mercredis et les vacances scolaires sont nécessaires dans notre l'UAPE.

- **Protocole d'administration des médicaments :**

En cas de maladie de votre enfant, nous vous demandons de nous apporter les médicaments en main propre, en nous fournissant l'ordonnance du médecin ainsi que le formulaire d'administration de médicament dûment rempli. Sans ces documents, le médicament ne pourra pas être administré à votre enfant.

- **Objets connectés et smartphones :**

L'utilisation des appareils connectés est interdite à l'UAPE. Les enfants en possession d'un portable ou montre connectée, devront l'éteindre et le ranger dans leur sac ou le confier à l'éducateur·trice qui le restituera au moment du départ. La structure ne prend aucune responsabilité en cas de perte d'un tel objet.

- **Anniversaires :**

Les parents, qui souhaitent que l'anniversaire de leur enfant soit célébré à l'UAPE, peuvent amener un gâteau (avec la liste des ingrédients) en informant l'équipe éducative à l'avance.

- **Accès à l'UAPE :**

Vous êtes invités à vous parquer dans la zone bleue, à la rue de Jura ou dans le parking de « Dépose-minute » au chemin de la Perroude. Tout stationnement devant les entrées 19-21 et 23 de la rue de Jura est strictement interdit et pourra faire l'objet d'un signalement par les riverains aux autorités compétentes.

Le parking situé juste devant l'UAPE, est accessible uniquement pour le personnel de l'UAPE et de l'Etablissement scolaire. Il est interdit de circuler dans cette zone sous peine de verbalisation par les services de la commune.

- **Digicode :**

L'entrée principale de l'UAPE est sécurisée par un digicode.
Le code est le suivant : 0357A.
Il sera nécessaire pour ouvrir la porte de 7h à 9h et de 11h15 à 18h30



- **Horaires :**



UAPE Uni'Vert est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.
Elle accueille les enfants selon s horaires suivants :

ENFANTS DE 2P à 6P			
	MATIN	**MIDI REPAS**	**APRES-MIDI** **SANS ECOLE**
PERIODES SCOLAIRES			
Arrivée des enfants	De 7h00 à 8h00		
Départ des enfants			De 17h15 à 18h30
MERCREDIS			
Arrivée des enfants	De 7h00 à 8h00		De 13h00 à 14h00
Départ des enfants		De 13h00 à 14h00	De 17h30 à 18h30
PERIODES DE VACANCES			
Arrivée des enfants	De 7h00 à 9h00	De 11h30 à 12h00	De 13h00 à 14h00
Départ des enfants	De 11h30 à 12h00	De 13h00 à 14h00	De 17h30 à 18h30

ENFANTS DE 1P *& ENFANTS DE 2P LE MARDI UNIQUEMENT*				
	MATIN	**MIDI REPAS**	**APRES-MIDI COURT**	**APRES-MIDI SANS ECOLE**
PERIODES SCOLAIRES				
Arrivée des enfants	De 7h00 à 8h00			De 13h00 à 13h30
Départ des enfants		De 13h00 à 13h30	De 14h30 à 15h00	De 17h15 à 18h30
MERCREDIS				
Arrivée des enfants	De 7h00 à 9h00	De 11h30 à 12h00		De 13h00 à 14h00
Départ des enfants	De 11h30 à 12h00	De 13h00 à 14h00*		De 17h30 à 18h30
PERIODES DE VACANCES				
Arrivée des enfants	De 7h00 à 9h00	De 11h30 à 12h00		De 13h00 à 14h00
Départ des enfants	De 11h30 à 12h00	De 13h00 à 14h00*		De 17h30 à 18h30

*Attention : 1) reposée de 13h30 à 14h15 env.
2) Départ de 11h30 à 12h00, **sans repas**

5. Fonctionnement de la structure

- **Journée type à « Uni'Vert » :**

Matin :

- 7h00 à 8h10 :
  Accueil du matin - petit déjeuner - jeux libre et accompagnement à l'école.

Midi :

- 11h50 à 13h25 :
  Accueil au point de rendez-vous de l'école - trajet de l'école à l'UAPE - repas de midi - jeux libres – salle de gym - accompagnement à l'école (les repas sont fourni par un traiteur local avec le label fourchette verte)
- 13h30 à 15h00 :
  Reposée - temps libre pour les 1P (les mardis pour les 2P).

Après-midi :

- 15h00 à 16h30 :
  Récupération des enfants à l'école - jeux libres (à l'extérieur si le temps le permet) - goûter fourni par le responsable de cuisine de la Ruche
- 16h30 à 17h15 :
  Activités dirigées (sortie de proximité, activités créatrices, sportives dans la salle de gym etc.).
- 17h15 à 18h20 :
  Jeux libres – devoirs - accueil des parents
- 18h20 à 18h30
  Derniers départs des enfants et fermeture.

Accueil et départs

Tous les matins, les enfants avec leurs parents seront reçus par un éducateur dans la salle d'accueil, à l'étage. Ce moment est important pour échanger avec vous au sujet de votre enfant ou prendre note des éventuels ajustements dans sa prise en charge habituelle.
Pour ces différentes raisons, nous vous encourageons à accompagner votre enfant systématiquement auprès de l'éducateur présent le matin. Si votre enfant se rend seul à la structure, n'hésitez pas à vérifier s'il est bien arrivé en nous appelant.

À partir de 8h00, si votre enfant est absent sans que cette absence soit annoncée, courriel standard vous sera transmis de notre part, dans le cadre de nos mesures de sécurité et de suivi des présences.

Afin que l'équipe éducative puisse vous transmettre le déroulement de la journée et être à votre écoute, les départs se font entre **17h15** (**17h30** les mercredis et les vacances scolaires) et **18h20**.
En cas de retard, pensez à appeler la structure pour avertir l'équipe éducative qui va prévenir et rassurer l'enfant.

Points de rdv et trajets

Les éducateur·trices se rendent à 11h50 puis à 15h, aux différents points de RDV afin d'accueillir les enfants sortant de l'école. Chaque éducateur·trice porte un gilet vert, un badge avec son nom, sa fonction et le nom de la structure.

Pour les 1P-2P, la prise en charge s'effectue à l'intérieur des bâtiments de l'école afin de garantir une transition adaptée à cette tranche d'âge. Les 3P-4P, plus autonomes, se rendent au point de rendez-vous situés dans la cour de l'école. Tous les enfants font le trajet en cortège, accompagnés par l'équipe éducative. Cette dernière, n'assure aucun transport en dehors des trajets scolaires.



Petit déjeuner, repas et gouter

Tous les matins, chaque enfant présent au sein de la structure a la possibilité de prendre un petit déjeuner sain, varié et équilibré. Le petit déjeuner commence dès 7h00 et se termine aux environs de 8h00. Un·e éducateur·trice prépare les aliments de façon ludique sur la table pour susciter l'envie et l'intérêt des enfants. Régulièrement, les enfants ont la possibilité de manger chaud car nous proposons des crêpes, pancakes, ou gaufres fait maison, mais également du granola confectionné par les enfants de l'UAPE lors des activités cuisine.

Pour le repas de midi les enfants sont repartis en petit groupe. Pour les 1P et 2P, les places à tables sont nominatives et le repas se déroule en un service. Les enfants de 3P, 4P et 5P, choisissent leurs places, le repas se déroule en deux services.

C'est un moment durant lequel les enfants peuvent échanger calmement entre eux. Il constitue également un temps d'apprentissage, notamment en ce qui concerne le respect des règles, ainsi qu'un espace d'échange et de partage entre les enfants et les éducateur·trices. Cela favorise à la fois la socialisation et le développement des compétences relationnelles des enfants.

Le fait de manger en collectivité peut également stimuler leur curiosité face aux nouveaux aliments proposés lors de ce moment. Nous encourageons les enfants à goûter à chaque plat afin de favoriser la découverte et le développement de leurs goûts alimentaires.
Les repas sont livrés quotidiennement par Eldora (entreprise possédant le label fourchette verte). Les menus de la semaine sont affichés sur le tableau d'affichage dans la structure, se trouvent aussi sur le site internet de la Ruche.
Le goûter constitue également un moment convivial, particulièrement apprécié des enfants. Après une journée scolaire bien remplie, il leur permet de reprendre de l'énergie avant la fin de la journée.

Il peut être pris entre 15h et 16h30, aussi bien dans les locaux de l'Uni'Vert qu'à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent. Il se compose de fruits ou de légumes de saison, accompagnés d'un aliment salé trois fois par semaine, ou d'une préparation sucrée, fournie par le cuisinier de la Ruche et préparée par notre intendante.

Reposée, hygiène

L'une des spécificités de l'accueil collectif réside dans le fait que les enfants évoluent dans un environnement qui est particulièrement stimulant. Dans ce contexte, le temps de repos, obligatoire pour tous les 1P, répond à un besoin fondamental à leur âge : celui de retrouver un espace calme, pouvoir se reposer et se recentrer. La reposée commence à 13h40 environs et dure 20 minutes. Les enfants qui se sont endormis, sont réveillés par un·e éducateur·trice avant 15h.
Chaque enfant de 1P, inscrit pour la période de la reposée, a un sac à son nom, un drap et une couverture à mettre sur son matelas.

En début d'année scolaire, chaque enfant apporte une brosse à dents marquée à son prénom ainsi qu'un dentifrice.
1P-2P : Après le repas de midi, les enfants se rendent pour se laver les dents, accompagnés d'un·e éducateur·trice. Le dentifrice est distribué individuellement par l'adulte à chaque enfant.
3P-4P-5P : Les enfants sont fortement invités à se brosser les dents de manière autonome, sous la supervision de l'équipe éducative.
Ce moment permet l'apprentissage des gestes essentiels liés à l'hygiène bucco-dentaire, tout en favorisant progressivement l'autonomie des enfants les plus âgés dans leurs habitudes d'hygiène quotidienne.

L'accueil des enfants dans la collectivité répond à plusieurs mesures permettant d'assurer la bonne sécurité sanitaire de ceux-ci. Lorsqu'un enfant présente des symptômes d'une maladie infantile ou contagieuse, les parents ont l'obligation de signaler celle-ci immédiatement à l'équipe. En cas de maladie avérée, la structure ne pourra plus accueillir l'enfant jusqu'à sa guérison.

Mercredi et vacances

Les mercredis et les périodes de vacances constituent des moments privilégiés pour les enfants et l'équipe éducative, en raison de l'absence des contraintes liées aux horaires scolaires. Les activités sont réfléchies en amont et planifiées autour de thématiques définies. Elles s'inscrivent systématiquement dans le projet pédagogique de la structure et répondent aux besoins des enfants.

Durant ces périodes, les groupes sont, généralement, décloisonnés afin de favoriser la socialisation, le développement des habiletés sociales et la création de liens entre les enfants. Les sorties et excursions contribuent à l'ouverture sur le monde ainsi qu'à la découverte de l'environnement proche. Les activités en plein air permettent également aux enfants de vivre des expériences en lien avec la nature.

L'équipe éducative prévoit des activités jusqu'à 17h30 et certaines sorties jusqu'à 18h. Toutes les informations relatives aux mercredis et aux périodes de vacances sont affichées une semaine à l'avance, sur le tableau de communication de l'UAPE ou disponibles sur le site laruche.ch. Merci d'en prendre connaissance.

Activités dirigées, jeux libres et devoirs

Chaque après-midi, différentes activités sont proposées aux enfants, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UAPE. Elles sont planifiées à l'avance et affichées sur le tableau de communication prévu à cet effet.

Les activités extérieures prennent diverses formes : jeux de groupe, jeux de ballon, jardinage, parcours d'obstacles, sorties en forêt ou visites de la bibliothèque. Elles sont proposées et encadrées par un·e éducateur·trice.

Les activités dirigées sont conduites par un adulte et suivent des étapes ainsi qu'un objectif pédagogique défini : ateliers manuels, théâtre, contes, cuisine, couture ou découverte de jeux de société.

Grâce à l'affiliation de l'UAPE à Jeunesse et Sport, une éducatrice diplômée organise également des activités de découverte de différents sports, en collaboration avec des intervenants externes spécialisés dans les disciplines concernées.

Dans les salles de l'UAPE, les différents espaces sont aménagés à la suite d'un travail de réflexion mené par l'équipe éducative, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Ils favorisent l'expression de la créativité, l'exploration ainsi que l'extériorisation des émotions à travers le jeu. Les coins de lecture, de jeux symboliques, de construction et d'activités créatrices sont accessibles librement tout au long de la journée. Ils permettent aux enfants d'imiter, de jouer à faire semblant et d'expérimenter différentes situations du quotidien dans un cadre sécurisé et adapté à leur développement.

L'éducateur·trice a pour mission de favoriser l'engagement des enfants, d'assurer l'encadrement du groupe et de les accompagner selon leurs besoins. Il ou elle peut participer aux activités à leur demande, tout en veillant à la sécurité et au bon déroulement de celles-ci. Sa présence constante permet d'observer, de soutenir et d'intervenir lorsque la situation l'exige.

Les enfants qui souhaitent réaliser leurs devoirs à l'UAPE peuvent le faire après les activités, de 17h30 à 18h30, les lundis, mardis et jeudis.
Les enfants restent responsables de leurs devoirs, un·e éducateur·trice étant présent·e afin de garantir le respect du cadre.



Projet Pédagogique

Projet Pédagogique est un document de référence, propre à chaque structure collective, qui donne une identité à l'institution et la différencie d'une autre. Il définit sa raison d'être et sa philosophie et permet d'affirmer son orientation éducative. Il précise les valeurs, les principes d'intervention et l'organisation des activités, afin de garantir un accompagnement cohérent et adapté au développement des enfants.

Le fil rouge du Projet Pédagogique de l'UAPE Uni'Vert :

La préservation de l'environnement : notre objectif est de s'engager en faveur du développement durable, du respect de la nature et de permettre aux enfants de devenir des citoyens éco-responsables.





6. Un accueil personnalisé

Vestiaire :
A l'entrée de la structure, chaque enfant a son casier porte manteau à son nom pour sa veste et ses chaussures.

Casier :
Dans le hall à l'étage ou dans la salle de vie, chaque enfant à son propre casier pour mettre ses affaires personnelles dont il est le seul responsable.

Besoins spécifiques de l'enfant et l'inclusion :
Chaque enfant est accueilli dans sa singularité et ses différents besoins sont reconnus. Les éducateur·trices veillent à y répondre en mettant en place des rituels et des repères visuels qui sécurisent le quotidien. Des coins émotions permettent aux enfants de se retirer du groupe lorsqu'ils en ressentent le besoin, avec du matériel pour se calmer et se recentrer. Des activités en petits groupes ainsi que des zones calmes dans chaque salle favorisent le bien-être, l'attention et le respect du rythme de chacun.
Une coordinatrice à l'inclusion, mandatée par RAT, peut être amenée à intervenir pour soutenir l'équipe dans les observations et la conception des projets individualisés pour les enfants aux besoins spécifiques.

Relation parents - équipe éducative :
Pour le bien-être des enfants et la construction d'une relation de confiance, un partenariat parent-équipe éducative est nécessaire. A ce titre, nous nous tenons à la disposition de chaque parent pour toutes demandes ou entretien.

Uni'Vert



Mémo

Responsables pédagogiques : Julie Porchet et Anita Waeber

Téléphone UAPE : 022 364 34 31

E-mail UAPE : univert@laruche.ch

Site internet : www.laruche.ch

Site du réseau : www.reseautoblerones.ch